

L'inventaire des haies dévoilé

23/01/2014

Une réunion publique s'est tenue le 16 décembre à la salle de la mairie au cours de laquelle a eu lieu la restitution de l'inventaire participatif portant sur la préservation des haies de la commune de La Chapelle-Bertrand. Une vingtaine de personnes y ont participé parmi lesquelles des élus et des habitants de la commune. Cette démarche à l'initiative de la mairie et de l'association Capella Bertrandi a pour objectif de tendre vers un entretien raisonné des haies sur la commune et d'y associer l'ensemble des habitants par l'entremise d'un inventaire participatif. Ce sont Adèle Gamache du CPIE de Coutières et Frédéric Adurier de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres qui ont présenté les



Une partie de l'assistance pendant la réunion publique.

conclusions de cette démarche originale menée avec l'aide d'une vingtaine de bénévoles. Il en ressort que sur les 65 km de voies ouvertes à la circulation, il est possible d'estimer à environ 13 km les bords de chemins où il n'existe pas ou plus

de haies, soit 24 % de ce qui a été inventorié. La largeur des haies est majoritairement comprise entre 0,75 m et 1,5 m. Parmi celles-ci, 1,5 km de haies sont remarquables de par leur structure et la végétation qui les compose (haie multi-

strates dense avec talus et fossé). « Ces données confirment que La Chapelle-Bertrand a su préserver globalement son paysage de Gâtine. Il faut cependant être vigilant car il est plus facile de préserver et entretenir selon les règles de l'art que de replanter. Il faut, en effet, plus de quinze ans après une plantation pour qu'une haie joue de nouveau son rôle aussi bien agronomique que d'acteur de la biodiversité. Maintenant, l'enjeu majeur est de savoir plus largement comment ce sujet va pouvoir être intégré dans le futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de Parthenay-Gâtine » note Pierre-André Masteau, président de Capella Bertrandi et par ailleurs élu communal en charge de cette démarche.